

# PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

CONSTRUIRE EN  
BOIS LOCAL,  
C'EST POSSIBLE !

5 fiches projets de  
chantiers communaux

Mise à jour : octobre 2020

   [www.pnr-millevalches.fr](http://www.pnr-millevalches.fr)

Une autre vie s'invente ici



# SOMMAIRE

## > Les constructions en bois communal

Atelier municipal à REMPSTAT (87)

Maison des Assistantes Maternelles à MEYMAC (19)

Hangar de stockage à EYMOUTIERS (87)

## > Les constructions en bois local

Ferme « Chez Giraud » à Cheissoux, COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE (87)

Garage et local communal à SOUDEILLES (19)

## Construction en BOIS COMMUNAL



### ATELIER MUNICIPAL



#### Ville de **Rempnat**

153 habitants

Département de la Haute-Vienne

Région Nouvelle-Aquitaine

Communauté de communes des Portes de Vassivière

#### Les caractéristiques du chantier

Année de construction 2015

Mise en service 2016

SHON 120m<sup>2</sup>

Coût de la construction 118 000 euros HT (dont VRD)

Coût du lot bois 48 886 euros HT

Volume de sciage 24 m<sup>3</sup>

Essence(s) utilisée(s) Douglas (charpente - 19 m<sup>3</sup>) et  
Mélèze (bardage - 11 stères de 2,70m)

#### Les acteurs

Maître d'ouvrage **Commune de Rempnat**

Architecte **Sophie Bertrand**  
à Eymoutiers (87)

Bureau d'études  
structure bois **Cabrol Betoulle**  
à Couzeix (87)

Economiste **Beige-Puychaffray**  
à La Souterraine (23)

Entreprise bois **Ets Gatignol**  
à Saint-Angel (19)



## Le projet

► **Le souhait de la commune** : La commune de Rempnat et l'équipe de maîtrise d'œuvre ont souhaité réhabiliter et agrandir le hangar afin d'accueillir les locaux des ateliers municipaux, le stationnement des engins communaux ainsi qu'un éco-point. Souhaitant valoriser tant que possible le bois et les savoir-faire du territoire, la commune puis l'équipe de maîtrise d'œuvre se sont naturellement inscrites dans l'**appel à projets « Construire en bois local »** porté par le Parc naturel régional de Millevaches et la Région Nouvelle-Aquitaine\*.

► **Proposition architecturale** : Le hangar, situé en entrée de bourg, sur la route principale avec en fin de perspective le clocher, l'intégration paysagère du projet a été primordiale. Il a été choisi de positionner le projet en continuité de bourg, par une volumétrie identique à celles existantes, par ses dimensions et sa toiture à deux pentes mais en retrait. La réponse architecturale est constituée d'une structure poteau-poutre avec ossature bois, charpente traditionnelle et bardage bois, en douglas et mélèze du massif.



## L'organisation

► **Le choix du bois local** : La commune était propriétaire de bois dont une partie arrivait à maturité et correspondait aux besoins. Le choix a donc été fait d'utiliser cette ressource comme fourniture et de concevoir un bâtiment adapté à celle-ci. Le PNR, les COFOR et Fibois Nouvelle-Aquitaine, à travers l'appel à projets\*, ont accompagné la commune dans sa démarche de mise en œuvre de bois communal sans déroger aux règles de libre concurrence des marchés publics. Pour ce faire, elle s'est faite délivrer 8 grumes de douglas pour la réalisation de la structure (charpente et murs) et 11 grumes de mélèze (pour le bardage extérieur) par l'ONF, son gestionnaire. La spécificité de ce projet est due au choix de ne faire qu'un seul lot « sciage / structure bois / bardage et couverture » permettant à l'entreprise sélectionnée de prendre en charge et maîtriser l'ensemble du processus de transformation : sciage à façon, temps de séchage, assemblage, ... et de s'assurer de la bonne traçabilité des bois.

► **La mise en œuvre** : Suite à l'appel d'offres, ces grumes ont été confiées à l'entreprise Ets Gatignol à moins de 50 km du chantier qui a pris en charge le sciage, le séchage et la mise en œuvre des bois. Une équipe d'élus municipaux a pu se rendre sur place pour voir la transformation des bois communaux au sein de la scierie intégrée à l'entreprise. Le projet a été récompensé de la mention spéciale « Utilisation de bois local » du Prix Régional de Construction Bois Nouvelle-Aquitaine 2017.

## \* Appel à projets :

### CONSTRUIRE EN BOIS LOCAL, C'EST POSSIBLE !

Grâce à la Région Nouvelle-Aquitaine et à ses partenaires techniques - l'interprofession FIBOIS Nouvelle-Aquitaine et les Collectivités forestières de Nouvelle-Aquitaine, le PNR porte un appel à projets à destination des collectivités souhaitant valoriser du bois local voire communal. Les communes et communautés de communes peuvent bénéficier d'un accompagnement technique dès l'émergence des projets ainsi qu'un accompagnement financier à hauteur de 40 % de l'étude architecturale.

Pour plus d'informations :

<http://www.pnr-millevaches.fr/aap-construction-bois-local>  
ou contactez Floriane Roson, Chargée de mission Forêt Bois.

Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

Maison du Parc  
7 route d'Aubusson  
19290 MILLEVACHES  
Tél.: 05 55 96 97 00  
Mail: [accueil@pnr-millevaches.fr](mailto:accueil@pnr-millevaches.fr)

   [www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)



# PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

## Construction en BOIS COMMUNAL



### MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES



Ville de **Meymac**

2 562 habitants

Département de la Corrèze

Région Nouvelle-Aquitaine

Communauté de communes Haute-Corrèze communauté

### Les caractéristiques du chantier

Année de construction 2018

Mise en service 2019

SHON 200m<sup>2</sup>

Coût de la construction 332 000 euros HT

Coût du lot bois 43 627 euros HT

Volume de sciage 27 m<sup>3</sup>

Essence(s) utilisée(s) Douglas

### Les acteurs

Maître d'ouvrage **Commune de Meymac**

Architecte **Roullin Monteil Architectes**  
à Ussel (19)

Bureau d'études  
structure bois **LC Bois Ingénierie**  
à Couzeix (87)

Bureau d'études  
thermiques **Actif**  
à Issoire (63)

Entreprise bois **Gouny TMB**  
à Ussel (19)



## Le projet

► **Le souhait de la commune** : La commune de Meymac s'est dotée d'une Maison des Assistantes Maternelles implantée à deux pas de l'école maternelle et du centre bourg. La commande passée correspondait à la création d'un bâtiment neuf de 160 m<sup>2</sup> dans le périmètre de monuments historiques. La commune souhaitait favoriser une démarche responsable vis-à-vis de l'environnement en ayant une approche de haute qualité environnementale, notamment dans la mise en œuvre de matériaux locaux, dont le bois. Elle s'est donc naturellement inscrite dans le cadre de l'**appel à projets « Construire en bois local »** porté par le Parc naturel régional de Millevaches et la Région Nouvelle-Aquitaine\*.

► **Proposition architecturale** : L'architecte retenu a proposé un bâtiment dont l'architecture contemporaine permet l'intégration du projet à l'environnement. « La volumétrie épurée rappelant la forme des nombreux murs de soutènement qui caractérisent ce bourg de Haute Corrèze. Le choix d'un bardage bois, aux tonalités naturelles, renforce le mimétisme avec la pierre locale. Celui du bardage zinc qui marque l'entrée rappelle, quant à lui, la couleur des toitures environnantes. Le bâtiment étant dominé et vu depuis la rue principale, le choix d'une toiture végétalisée a été retenu afin de préserver l'aspect verdoyant du site. Quelques touches de couleurs donnent un aspect ludique à la façade principale, rappelant ainsi la fonction d'accueil de très jeunes enfants. »



## L'organisation

► **Le choix du bois local** : L'utilisation de bois local a été amenée par la recherche d'une approche environnementale et d'un bâtiment performant énergétiquement. Le PNR, les COFOR et Fibois Nouvelle-Aquitaine, à travers l'appel à projets\*, ont accompagné la commune dans sa démarche de mise en œuvre de bois communal sans déroger aux règles de libre concurrence des marchés publics. La commune de Meymac, propriétaire d'une forêt de 94,6 ha principalement résineuse, s'est faite délivrer environ 100 m<sup>3</sup> de billons de douglas nécessaires à la réalisation de la charpente traditionnelle, des murs d'ossature bois et du bardage extérieur.

► **La mise en œuvre** : Suite à un appel d'offres, ces grumes ont été confiées à l'entreprise Gouny TMB qui a pris en charge le sciage, le séchage et la mise en œuvre des bois tout en s'assurant de garantir la traçabilité des bois. Ce projet s'est déroulé en circuits courts dans un rayon de 20 km autour de la Maison d'Assistance Maternelle (la forêt dont les bois sont issus est située à 15 km de Meymac et l'entreprise à une vingtaine). Ce projet a également été l'occasion d'accueillir les élus de la commune et journalistes en forêt lors du marquage des bois par l'ONF.

## \* Appel à projets :

### CONSTRUIRE EN BOIS LOCAL, C'EST POSSIBLE !

Grâce à la Région Nouvelle-Aquitaine et à ses partenaires techniques - l'interprofession FIBOIS Nouvelle-Aquitaine et les Collectivités forestières de Nouvelle-Aquitaine, le PNR porte un appel à projets à destination des collectivités souhaitant valoriser du bois local voire communal. Les communes et communautés de communes peuvent bénéficier d'un accompagnement technique dès l'émergence des projets ainsi qu'un accompagnement financier à hauteur de 40 % de l'étude architecturale.

Pour plus d'informations :

<http://www.pnr-millevaches.fr/aap-construction-bois-local>  
ou contactez Floriane Roson, Chargée de mission Forêt Bois.

Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

Maison du Parc  
7 route d'Aubusson  
19290 MILLEVACHES  
Tél.: 05 55 96 97 00  
Mail: [accueil@pnr-millevaches.fr](mailto:accueil@pnr-millevaches.fr)

   [www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)



# PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Natourau Regionau de Miuvachas en Lemosin

## Construction en BOIS COMMUNAL

### HANGAR DE STOCKAGE



#### Ville d' **Eymoutiers**

2 084 habitants

Département de la Haute-Vienne

Région Nouvelle-Aquitaine

Communauté de communes des Portes de Vassivière

#### Les caractéristiques du chantier

Année de construction 2018-2019

Mise en service 2019

SHON 650 m<sup>2</sup>

Coût de la construction 132 000 euros HT

Coût du lot bois 72 500 euros HT

Volume de sciage 85 m<sup>3</sup>

Essence(s) utilisée(s) Douglas

#### Les acteurs

Maître d'ouvrage **Commune d'Eymoutiers**

Architecte **OX Architectures**  
à Couzeix (87)

Economiste **SCOP BET Deloménie**  
à Isle (87)

Bureau d'études  
structure bois **SARL Arbre Construction**  
à Rouzède (16)

Entreprise bois **SARL Arbre Construction**  
à Rouzède (16)



## Le projet

► **Le souhait de la commune** : Propriétaire d'une forêt communale de 600 ha, la commune d'Eymoutiers a souhaité valoriser une partie de cette ressource forestière locale à travers un projet de chaudière bois et de réseau de chaleur à destination de bâtiments publics (écoles, collège, locaux de la mairie). Pour permettre la transformation et le stockage des plaquettes forestières, un hangar devait être construit en périphérie de la ville. L'objectif de ce hangar est d'approvisionner le réseau de chaleur d'Eymoutiers mais également à terme d'autres chaudières bois à proximité. Le choix du bois local comme matériau de construction s'est donc fait naturellement. La commune s'est inscrite dans l'**appel à projets « Construire en bois local »** porté par le Parc naturel régional de Millevaches et la Région Nouvelle-Aquitaine\*.

► **Proposition architecturale** : Le hangar de stockage est un bâtiment de 650 m<sup>2</sup> d'emprise au sol, en structure poteau-poutre remplie de murs ossature bois et sur laquelle repose une charpente traditionnelle composée de 7 portiques triangulés à deux pentes. La structure est posée sur des sous-bassements de 1,5 m de haut qui protègent le bas du stock de bois. Le hangar est clos sur trois côtés par des ventelles bois serrées permettant la ventilation du stock tout en le protégeant des intempéries. La couverture a été réalisée en bacs acier avec un régulateur de condensation en sous face.



© E. Augagneur

## L'organisation

► **Le choix du bois local** : La commune étant propriétaire de bois dont une partie en douglas, le choix a été fait d'utiliser cette ressource comme fourniture et de concevoir un bâtiment adapté à celle-ci. Le bois mis en œuvre provient des dernières éclaircies de parcelles de douglas de plus de 40 ans. Ce sont 200 m<sup>3</sup> de grumes qui ont été récoltées en forêt communale gérée par l'ONF pour être transformées en charpente et bardage.

► **La mise en œuvre** : Suite à l'appel d'offres, ces grumes ont été confiées à l'entreprise Arbre Construction à 100 km du chantier, qui a pris en charge le bois scié localement et utilisé pour la charpente et le bardage. L'excédent a été débité en chevrons ou planches pour les services techniques de la ville. Le bois n'a pas été traité. La classe 2 naturelle de l'essence a été utilisée pour la charpente et les lames de bardage ont été réalisées dans le duramen après purge de l'aubier pour ne garder que la classe 3 du douglas.

## \* Appel à projets :

### CONSTRUIRE EN BOIS LOCAL, C'EST POSSIBLE !

Grâce à la Région Nouvelle-Aquitaine et à ses partenaires techniques - l'interprofession FIBOIS Nouvelle-Aquitaine et les Collectivités forestières de Nouvelle-Aquitaine, le PNR porte un appel à projets à destination des collectivités souhaitant valoriser du bois local voire communal. Les communes et communautés de communes peuvent bénéficier d'un accompagnement technique dès l'émergence des projets ainsi qu'un accompagnement financier à hauteur de 40 % de l'étude architecturale.

Pour plus d'informations :

<http://www.pnr-millevaches.fr/aap-construction-bois-local>  
ou contactez Floriane Roson, Chargée de mission Forêt Bois.

Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

Maison du Parc  
7 route d'Aubusson  
19290 MILLEVACHES  
Tél.: 05 55 96 97 00  
Mail: [accueil@pnr-millevaches.fr](mailto:accueil@pnr-millevaches.fr)

   [www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)



## Réhabilitation en BOIS LOCAL



© S. Bertrand

### FERME « CHEZ GIRAUD »



Ville de **Cheissoux**

179 habitants

Département de la Haute-Vienne

Région Nouvelle-Aquitaine

Communauté de communes des Portes de Vassivière

### Les caractéristiques du chantier

Année de construction 2014-2015

Mise en service 2015

SHON 424m<sup>2</sup>

Coût de la construction 264 000 euros HT

Coût du lot bois 40 995 euros HT

Volume de sciage ? m<sup>3</sup>

Essence(s) utilisée(s) Douglas et Mélèze

### Les acteurs

Maître d'ouvrage **Commune de Communes des Portes de Vassivière**

Architecte **Sophie Bertrand et Magdeleine Lounis-de Vendomois**  
à Eymoutiers (87)

Bureau d'études structure bois **Cabrol Betouille**  
à Couzeix (87)

Bureau d'études thermiques **LARBE Ingénierie**  
à Châteauroux (36)

Economiste **Beige-Puychaffray**  
à La Souterraine (23)

Entreprise bois **Gilbert Paquet**  
à Saint-Julien-le-Petit (87)



© S. Bertrand

## Le projet

► **Le souhait de la commune** : Le maître d'ouvrage est la Communauté de Communes des Portes de Vassivière, le propriétaire reste la commune de Cheissoux. « Chez Giraud » était une institution dans le bourg de Cheissoux : un point de vente d'arbres de Noël, un bar, et la salle de bal.

Le bâtiment d'origine est une ferme traditionnelle massive constituée d'une grange de type auvergnat et d'une partie habitation avec un accès pour les bêtes en partie basse et une fénrière en partie haute. Des volumes supplémentaires, à l'arrière des bâtiments, servaient d'espace de stockage et rendaient le volume très épais avec un éclairage naturel difficile. L'objectif était de rénover cette bâtisse en associant le bois énergie et le bois construction. Il s'est donc inscrit dans l'**appel à projets « Construire en bois local »** porté par le Parc naturel régional de Millevaches et la Région Nouvelle-Aquitaine\*.

► **Proposition architecturale** : En concertation avec la mairie de Cheissoux et la communauté de communes, il a été souhaité de conserver la lecture du bâtiment traditionnel, et donc de conserver la partie habitation existante, d'aménager une maison à la place de la salle de bal et de maintenir la grange en atelier communal. Les 2 habitations de « chez Giraud » sont raccordés à la chaudière communale, comme la mairie, l'ancienne école, la salle des fêtes, la bibliothèque et l'auberge. Suite au démontage des volumes annexes, et étant donné l'état des maçonneries extérieures, il a été choisi de réaliser une isolation par l'extérieur, avec une isolation en fibre de bois et une fermeture en bardage de mélèze local.



## L'organisation

► **Le choix du bois local** : Depuis 1980, cette commune de 185 habitants a parié sur le bois énergie. Les 5 employés assurent l'entretien des chemins et bords de route pour la commune et ses voisines. Les déchets verts sont broyés pour faire des plaquettes qui alimentent la chaudière communale. En plus des dimensions énergétique et paysagère, le maître d'œuvre a souhaité la mise en œuvre de bois issus des circuits courts, augmentant le stockage carbone. L'accompagnement des partenaires techniques de l'appel à projets\* a donc eu lieu dès la rédaction du marché de travaux afin d'intégrer la volonté du maître d'ouvrage, tout en respectant le code des marchés publics. Une attention a été portée quant à la prescription de produits pouvant être techniquement proposés par les entreprises du territoire.

► **La mise en œuvre** : Afin de réduire le coût de l'opération, les employés communaux ont assuré le poste démolition. Le lot bois a été attribué à l'entreprise SOC Gilbert Paquet, qui est à 7 km du chantier et dont l'approvisionnement local et le savoir-faire étaient fidèles à la philosophie du projet.

## \* Appel à projets :

### CONSTRUIRE EN BOIS LOCAL, C'EST POSSIBLE !

Grâce à la Région Nouvelle-Aquitaine et à ses partenaires techniques - l'interprofession FIBOIS Nouvelle-Aquitaine et les Collectivités forestières de Nouvelle-Aquitaine, le PNR porte un appel à projets à destination des collectivités souhaitant valoriser du bois local voire communal. Les communes et communautés de communes peuvent bénéficier d'un accompagnement technique dès l'émergence des projets ainsi qu'un accompagnement financier à hauteur de 40 % de l'étude architecturale.

Pour plus d'informations :

<http://www.pnr-millevaches.fr/aap-construction-bois-local>  
ou contactez Floriane Roson, Chargée de mission Forêt Bois.

Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

Maison du Parc  
7 route d'Aubusson  
19290 MILLEVACHES  
Tél.: 05 55 96 97 00  
Mail: [accueil@pnr-millevaches.fr](mailto:accueil@pnr-millevaches.fr)

   [www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)



# PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

## Construction en BOIS LOCAL



### GARAGE ET LOCAL COMMUNAL



#### Ville de **Soudeilles**

312 habitants

Département de la Corrèze

Région Nouvelle-Aquitaine

Communauté de communes Ventadour Egletons

Monédières

#### Les caractéristiques du chantier

Année de construction 2014-2015

Mise en service 2015

SHON 228m<sup>2</sup>

Coût de la construction 133 160 euros HT

Coût du lot bois 21 245 euros HT

Volume de sciage 18 m<sup>3</sup>

Essence(s) utilisée(s) Douglas (charpente) ; Résineux de pays (épicéa, sapin, pin sylvestre)

#### Les acteurs

Maître d'ouvrage **Commune de Soudeilles**

Architecte **Philippe Rossignol**  
à Egletons (19)

Bureau d'études **BET ARCS Ingénierie**  
structure bois à Brive (19)

Entreprises bois **Ets Gatignol et Menuiserie Brouste**  
à Saint-Angel (19) et Meymac (19)



## Le projet

- **Le souhait de la commune** : La commune de Soudeilles a souhaité construire un garage / local pour les ateliers techniques municipaux. Le terrain choisi se situe en plein bourg de Soudeilles entre le bâtiment Mairie-École, la Salle Polyvalente et à 200 mètres environ de l'église classée « Monument Historique ». Par ailleurs, le maître d'ouvrage avait la volonté d'utiliser au maximum des bois régionaux dans le projet. Il s'est donc inscrit dans l'**appel à projets « Construire en bois local »** porté par le Parc Naturel Régional de Millevaches et la Région Nouvelle-Aquitaine\*.
- **Proposition architecturale** : Le programme imposait des portes de garage de 4 m de hauteur pour le passage des engins d'entretien. Les pentes de toitures de 70 % imposées par les Bâtiments de France induisaient un bâtiment de l'ordre de 8.50 m de hauteur pour une emprise au sol de 23 m pour 10 m, soit un fort impact visuel. L'habillage en bois naturel du bâtiment fût décidé en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France et le Maire. Ce matériau se révéla comme un atout, souple à l'utilisation, économique et bien intégré au site. Au-delà du bardage, l'architecte répondit à l'ambition de la commune en proposant une structure (charpente et murs ossature bois) et des menuiseries en bois.



## L'organisation

- **Le choix du bois local** : Bien que des forêts sectionales soient présentes sur la commune, la ressource forestière ne permettait pas de répondre aux besoins du projet. Afin de pouvoir mettre en œuvre du bois local, et grâce à l'accompagnement des partenaires techniques de l'appel à projets\*, la commune et l'équipe de maîtrise d'œuvre ont pu traduire cette volonté dans le marché de travaux, tout en respectant le code des marchés publics. Une attention a été portée quant à la prescription de produits pouvant être techniquement proposés par les entreprises du territoire.
- **La mise en œuvre** : Le lot menuiseries a été attribué à l'entreprise Brouste, fabricant-poseur de Meymac à 12 km du chantier et le lot structure et bardage bois a été attribué à l'entreprise Ets Gatignol, qui est à 15 km du chantier et dont l'approvisionnement local et le savoir-faire étaient fidèles à la philosophie du projet.

## \* Appel à projets :

### CONSTRUIRE EN BOIS LOCAL, C'EST POSSIBLE !

Grâce à la Région Nouvelle-Aquitaine et à ses partenaires techniques - l'interprofession FIBOIS Nouvelle-Aquitaine et les Collectivités forestières de Nouvelle-Aquitaine, le PNR porte un appel à projets à destination des collectivités souhaitant valoriser du bois local voire communal. Les communes et communautés de communes peuvent bénéficier d'un accompagnement technique dès l'émergence des projets ainsi qu'un accompagnement financier à hauteur de 40 % de l'étude architecturale.

Pour plus d'informations :

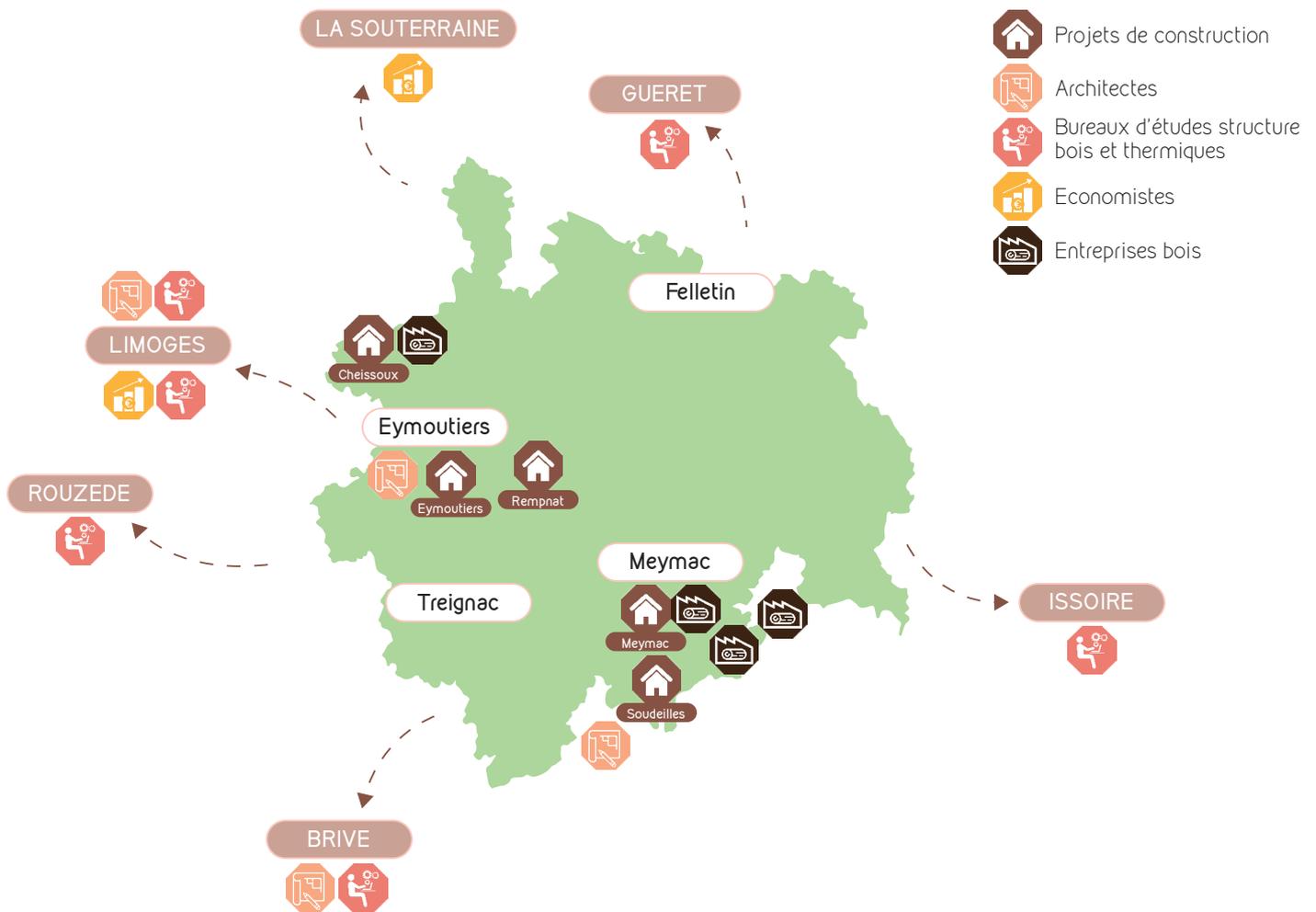
<http://www.pnr-millevaches.fr/aap-construction-bois-local>  
ou contactez Floriane Roson, Chargée de mission Forêt Bois.

Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

Maison du Parc  
7 route d'Aubusson  
19290 MILLEVACHES  
Tél.: 05 55 96 97 00  
Mail: [accueil@pnr-millevaches.fr](mailto:accueil@pnr-millevaches.fr)

   [www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)





## LES PARTENAIRES TECHNIQUES



FIBOIS Nouvelle-Aquitaine est l'interprofession régionale Forêt Bois Papier de Nouvelle-Aquitaine et rassemble plus de 500 adhérents.

Ses 5 missions: fédérer ; communiquer ; représenter ; renforcer ; connaître.

<https://www.fibois-na.fr/>



COFOR NA est un réseau d'élus au service des élus.

Le réseau des collectivités représente, conseille et accompagne les élus sur toutes les problématiques liées à la forêt et au bois.

<https://collectivitesforestieres-nouvelleaquitaine.fr/bois-construction/>



Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, à travers sa charte et la Charte Forestière de Territoire à pour objectif de valoriser la ressource « bois local », via notamment la promotion et l'accompagnement à l'utilisation du bois en circuits courts dans les projets des collectivités.

<http://www.pnr-millevaches.fr/-Valoriser-le-bois-local->